
DÉLIBÉRATION DE_2019_091

L'an deux mille dix-neuf et le seize décembre, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à 20 heures 30, en session ordinaire à SAINT VIVIEN sous la Présidence de Thierry BOIDÉ.

Date de convocation : 02 décembre 2019

Présents : Jocelyne ARSIGNY, Thierry BOIDÉ, Gérard BONNAMY, Maryse BRAIT, Patrice CAIGNARD, Sylvie CROSOIR, Gilbert DE MIRAS, Hélène DENOST, Robert DESCOINS, Jean-Luc FAVRETTO, Didier FOURCAUD, Serge FOURCAUD, Michel FRICHOU, Bernard GOYER, Thierry HERITIER, Jean-Thierry LANSADE, Magalie LEPLET, Marcel LESBEGUERIES, Karine LEY, Annie MAIGRE, Jean-Claude MAILLAT, Lucette MOUTREUIL, Eric REY, Christian SCALIGER

Pouvoirs : Philippe FAYET par Gilbert DE MIRAS, Christian GALLOT par Thierry HERITIER, Christophe MARCETEAU par Thierry BOIDÉ, Gilles TAVERSON par Magalie LEPLET, Yveline TESSONNEAU par Bernard GOYER, Jean-Eric VIGOUROUX par Didier FOURCAUD

Secrétaire : Didier FOURCAUD

Membres en exercice : 31 Présents : 24 Votants : 30 Abstentions : 0 Contre : 1 Pour : 29

OBJET : MODIFICATION DES STATUTS DE L'USTOM

Monsieur le Président rappelle au Conseil Communautaire que l'USTOM a modifié ses statuts suite à la demande de la baisse du nombre de délégués par les membres du Syndicat.

Il donne lecture de la délibération n° 2019-10-19 du 3 octobre 2019 prise par le Syndicat de l'USTOM, ainsi que des statuts.

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil Communautaire d'approuver la délibération n° 2019-10-19 de l'USTOM.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire approuve cette décision à la majorité.

Le Président,
Thierry BOIDÉ